

**PORTANT RECEVABILITE DES CANDIDATURES
ÉLECTIONS (RENOUVELLEMENT GLOBAL OU PARTIEL) DES REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS DE COMPOSANTES
ET AU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR (RENOUVELLEMENT PARTIEL) DE
L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 713-1 et suivants, L. 719-1, L. 719-2, L. 721-1 et suivant, D. 713-1, D. 719-1 à D. 719-40, D. 721-1 à D. 721-8 ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Université Clermont Auvergne et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté rectoral n°2020-05 du 26 mars 2020 consolidé portant institution des commissions de contrôle des opérations électorales de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et désignation du représentant du recteur de région académique ;

Vu les statuts de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université Clermont Auvergne (IUT), de l'École d'Économie, de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (LCSH), de l'UFR Langues Culture et Communication (UFR LCC), de l'UFR de Biologie, de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, de l'UFR de Pharmacie, de l'UFR d'Odontologie, de l'UFR de Chimie, de l'UFR de Mathématiques, de l'École Universitaire de Physique et Ingénierie (EUPI) ;

Vu les règlements intérieurs de l'École Doctorale Sciences pour l'Ingénieur (SPI) ;

Vu la délibération de l'assemblée provisoire de l'UCA n°2020-12-18-06 portant sur la mise en place du vote électronique au sein de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA n°2021-06-29-06 portant désignation des membres du comité électoral consultatif de l'UCA ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2021-009 portant sur les modalités d'organisation du vote électronique ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2023-086 portant organisation des élections (renouvellement global ou partiel) des représentants aux conseils de composantes et au conseil de l'École doctorale sciences pour l'ingénieur (renouvellement partiel) de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif en date du 17/03/2023 ;

ARRETE

Article 1

Sont déclarées recevables, pour l'élection au Conseil de l'IAE, les candidatures suivantes :

- Collège A

➤ « **Qualité des formations et de la recherche** »

Soutien(s) : Directeur de l'IAE, Benjamin WILLIAMS-RAMBAUD

1.	Madame	CORINNE	ROCHETTE
2.	Monsieur	SYLVAIN	MARSAT
3.	Monsieur	DAMIEN	TALBOT
4.	Monsieur	FRANCOIS	AUBERT
5.	Monsieur	FABIEN	FESCHET

- Collège B

➤ « **Qualité des formations et de la recherche** »

Soutien(s) : Directeur de l'IAE, Benjamin WILLIAMS-RAMBAUD

1.	Monsieur	PIERRE	CHAUDAT
2.	Madame	SANDRINE	ESPINOUZE
3.	Monsieur	MATHIEU	GOMES
4.	Madame	CHRISTINE	LAMBHEY CHECCHIN
5.	Monsieur	LIBO	REN

➤ « **EQUILIBRE ET ENGAGEMENT** »

1.	Monsieur	PASCAL	BRASSIER
2.	Madame	EMNA	CHERIF
3.	Monsieur	PATRICK	BARRETT
4.	Madame	SYLVIE	VEDRINE
5.	Monsieur	PATRICK	RALET

- Collège BIATSS

➤ « **Les IAEs** »

1.	Madame	LILA	LAMBERT
2.	Madame	CINDY	CARUELLE
3.	Madame	AUDE	ITIER

- Collège USAGERS

➤ « **Bouge ton IAE** »

Soutien(s) : FAGE - FedEA - ARES – BICA

1.	Monsieur	PAUL	CHAPUS
2.	Madame	ZOE	GORVETT
3.	Monsieur	AYMERIC	DOCTEUR
4.	Madame	MATHILDE	PEREIRA
5.	Monsieur	FLORIAN	GREGOIRE
6.	Madame	LISA	GUENAND
7.	Monsieur	LUCAS	BAYON
8.	Madame	MERVE	TUNCER
9.	Monsieur	TRISTAN	FAUGINET
10.	Madame	EVA	DELON
11.	Monsieur	ROMAIN	CARISSIMI
12.	Madame	MARINE	CADORET

Article 2

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'IUT**, les candidatures suivantes :

- Collège B
 - **Monsieur JEROME BUSSEROLLES**
 - **Monsieur KEVIN ATIGHEHCHI**
 - **Monsieur JOEL TOUSSAINT**
- Collège D
 - ⇒ PAS DE CANDIDATURE
- Collège USAGERS
 - **« BOUGE TON IUT »**

Soutien(s) : FedEA - BDE Les Epicuriens - ALERT - BDE industriel et Maintenance ABIM

1.	Madame	LOU-ANNE	BARRAT
2.	Monsieur	ARTHUR	PLANCHON
3.	Madame	SOLENE	JOUBERT
4.	Monsieur	ERIC	FOURMENTIN
5.	Madame	LOUISE	BERTHET DIT RAMBEAU
6.	Monsieur	CLEMENT	GRANGE
7.	Madame	AMELIE	AGNIEL
8.	Monsieur	CLEMENT	SOIGNON
9.	Madame	LEONIE	FOURNIER
10.	Monsieur	JULIEN	PETITBON
11.	Madame	PERRINE	HUBLIN
12.	Monsieur	THEO	COUDEYRAS

Article 3

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'UFR LCSH**, les candidatures suivantes :

- Collège BIATSS

➤ « Représentants des personnels BIATSS »

1.	Madame	SOPHIE	SIMONINI
2.	Madame	CARMEN	ZORILA

- Collège USAGERS

➤ « La Cocarde Étudiante : l'alternative ! »

Soutien(s) : LA COCARDE ETUDIANTE

1.	Madame	SIBYLLE	BROUSSOU
2.	Monsieur	TITOUAN	LAFFORGUE
3.	Madame	LUCIE	GWIAZDA
4.	Monsieur	TRISTAN	FEIGNON
5.	Madame	LEA	DELECLUSE
6.	Monsieur	ANTHONY	DELFOUR
7.	/	/	/
8.	/	/	/
9.	/	/	/
10.	/	/	/
11.	/	/	/
12.	/	/	/

➤ « Pour vivre, étudier, décider : vote UNEF »

Soutien(s) : UNEF

1.	Monsieur	ACE	DURAN
2.	Madame	MAELYS	ROBERT
3.	Monsieur	CHARLIE	TOULON
4.	Madame	MARION	GAMELIN
5.	Monsieur	TOM	PANNEQUIN
6.	Madame	LISA	THUAIRE
7.	Monsieur	ISAAC	HENOCQUE
8.	Madame	LOUISE	DOUAY
9.	Monsieur	MAYKE	FUSTIER
10.	/	/	/

11.	/	/	/
12.	/	/	/

➤ « **BOUGE TES LCSH** »

Soutien(s) : FedEA - Cercl - GAYA - AFNEG - ARDUS - ANESH

1.	Madame	AUDREY	LOPEZ
2.	Monsieur	CLEMENT	CHASSAING
3.	Madame	LISA	GUILLOT
4.	Monsieur	LOUIS	GUIPPONI
5.	Madame	MARGOT	PUJOL
6.	Monsieur	ARTHUR	RICHARD
7.	Madame	CAPUCINE	LAIGO
8.	Monsieur	MAEL	MOMBOISSE
9.	Madame	LAETITIA	LINK
10.	Monsieur	ARTHUR	CORNEZ
11.	Madame	JUSTINE	DAYRAL
12.	Monsieur	MAXIME	TANNEUR

Article 4

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'UFR LCC**, les candidatures suivantes :

- Collège BIATSS

➤ « **Liste BIATSS / UFR LCC** »

1.	Madame	NELLY	ARCIS
2.	Monsieur	THIERRY	BEAUREZ

- Collège USAGERS

➤ « **BOUGE TON LCC** »

Soutien(s) : FedEA - FNAEL - ANEIC

1.	Madame	ELSA	WAVRANT
2.	Monsieur	ANASS	ADENANE
3.	Madame	AMANDINE	PLYER--CHELLE
4.	Monsieur	BRUNO FERNANDO	REY GALVEZ
5.	Madame	SOLENE	MAISONNEUVE
6.	Monsieur	VALENTIN	PERRON
7.	Madame	MARGOT	BERAUD
8.	Monsieur	BASTIEN	DELPEUCH

9.	Madame	LOU	CHERAA
10.	/	/	/
11.	/	/	/
12.	/	/	/

Article 5

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'UFR de Biologie – Collège USAGERS**, les candidatures suivantes :

➤ « **Liste d'étudiants pour le conseil de l'UFR Biologie** »

1.	Monsieur	YANN	CLARISSE
2.	Madame	ANA	BARBOSA QUINTERO
3.	Monsieur	GABIN	DAJOUX
4.	Madame	MELANIE	ECHERNIER
5.	Monsieur	ALEXIS	AGOSTINI
6.	Madame	INES	MONBORNE
7.	Monsieur	MATTEO	POURCHET
8.	/	/	/
9.	/	/	/
10.	/	/	/
11.	/	/	/
12.	/	/	/

Article 6

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'UFR de Chimie – Collège USAGERS**, les candidatures suivantes :

➤ « **BOUGE TA CHIMIE** »

Soutien(s) : AFNEUS Les étudiant.e.s en sciences - FedEA - FAGE

1.	Monsieur	LEO	DELOUIS
2.	Madame	EMMA	DEMATHIEU
3.	Monsieur	TOM	BERTHELOT
4.	Madame	JUDITH	ALRIC
5.	Monsieur	IKRAME	ABDOU
6.	Madame	MARIA	HERAOUI
7.	Monsieur	MAXIME	ESPINASSE
8.	Madame	NOURIA	LOUERGUIOUI

Article 7

Sont déclarées recevables, pour l'élection au Conseil de l'UFR de Mathématiques – Collège USAGERS, les candidatures suivantes :

- « **BOUGE TES MATHS** »

Soutien(s) : FedEA - Enigma - AFNEUS

1.	Madame	CEMILE	YILDIRIM
2.	Monsieur	CORENTIN	CHADIRAC
3.	Madame	LYSE	ROUSSEAU
4.	Monsieur	DORIAN	PONTEIX
5.	Madame	THEA	URBANOWSKI
6.	Monsieur	ALEXIS	GENGLER

Article 8

Sont déclarées recevables, pour l'élection au Conseil de l'EUPI – Collège USAGERS, les candidatures suivantes :

- « **Pour vivre, étudier, décider : vote UNEF** »

Soutien(s) : UNEF

1.	Madame	MANON	GARMY ROYON
2.	Monsieur	ANDREA	ANTONIALI
3.	Madame	CINDIE	SAINT BEAUZEL
4.	Monsieur	GERAULT	GUITTARD

Article 9

Sont déclarées recevables, pour l'élection au Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – Collège USAGERS, les candidatures suivantes :

- « **ECBU : Elus Clermontois pour une Belle UFR** »

Soutien(s) : ANEMF - ANESF - Bloc Santé - FedEA – CCEF

1.	Madame	ALEXIA	BRAJON
2.	Monsieur	BENOIT	GRUNBERGER
3.	Madame	MARGAUX	NICOULAUD
4.	Monsieur	ANTOINE	AUBAZAC
5.	Madame	ROXANE	AUTISSIER
6.	Monsieur	CAMILLE	BERNARD
7.	Madame	ANAIS	SIMARD
8.	Monsieur	PAUL	MALVEZIN
9.	Madame	LUCILE	LAURENCIN
10.	Monsieur	HUGO	ROCHON

11.	Madame	CHARLENE	PITELET
12.	Monsieur	CHARLES	KELBERT
13.	Madame	JULIE	MASSACRIER
14.	Monsieur	FLORENT	DELMAS
15.	/	/	/
16	/	/	/

Article 10

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'UFR de Pharmacie – Collège USAGERS**, les candidatures suivantes :

➤ « **Bouge ta FAC** »

Soutien(s) : Bloc Santé - BDE Biomed - FedEA - ANEPF

1.	Monsieur	PIERRE	PRADELEIX
2.	Madame	CLARA	YASSINE
3.	Monsieur	BENOIT	LAURY
4.	Madame	HANNAH	GRANDJEAN
5.	Monsieur	MARC	FERLUT
6.	Madame	MATHILDE	REY
7.	Monsieur	HEDI	BEN HADJ YAHIA
8.	Madame	ROMANE	PERGET
9.	Monsieur	LOUIS	UNIQUE
10.	Madame	ANAIS	REINA
11.	Monsieur	PAUL	LAVAURE
12.	Madame	MIEL	DANTAL
13.	Monsieur	AXEL	PONCET
14.	Madame	LISE	ROUSSY
15.	Monsieur	ADRIEN	GALTIER
16	Madame	MAIALEN	LABAZUY

Article 11

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'UFR d'Odontologie – Collège USAGERS**, les candidatures suivantes :

➤ « **Bouge ton UFR avec tes élus dentaires** »

Soutien(s) : UNECD - FedEA

1.	Madame	LOUISE	LE TEXIER
2.	Monsieur	THOMAS	CORDEIRO

3.	Madame	SARAH	KERSSANE
4.	Monsieur	THEO	CIMPER
5.	Madame	FANNY	FRANCES
6.	Monsieur	MARTIN	GELLOT
7.	Madame	TEEVA	POUVIL
8.	Monsieur	BILAL	EL KHALLADI
9.	Madame	AURELIE	CHANAL
10.	Monsieur	FABIEN	DAGOUNEAU
11.	Madame	ALIZE	CAMPAGNAC
12.	/	/	/

Article 12

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'École d'Économie – Collège USAGERS**, les candidatures suivantes :

➤ « **LEADERSHIP** »

1.	Monsieur	AZOBO LUDOVIC	BEUGRE
2.	Madame	YVENAIDIE SALAETA	MONVAL
3.	Monsieur	MASSILÉ	BADARO
4.	Madame	LORRY LAUREN	OUEDRAOGO
5.	Monsieur	MODOU AFISSE	DIASSE
6.	Madame	SARAH	VOKOUMA
7.	/	/	/
8.	/	/	/
9.	/	/	/
10.	/	/	/
11.	/	/	/
12.	/	/	/

➤ « **UNISSONS-NOUS** »

1.	Monsieur	MARTIN	CORNILLE
2.	Madame	MANON	CLERET
3.	Monsieur	MATHIS	TOQUET
4.	Madame	LUCIE	NOEL
5.	Monsieur	BRUEL	TCHIOFOUO YEMELO
6.	Madame	ANNETTE	DUMONT-SAINT-PRIEST
7.	Monsieur	ARTHUR	DERLAND
8.	/	/	/

9.	/	/	/
10.	/	/	/
11.	/	/	/
12.	/	/	/

Article 13

Sont déclarées recevables, pour l'élection au **Conseil de l'École Doctorale Sciences pour l'Ingénieur (ED SPI) – Collège USAGERS Doctorants**, les candidatures suivantes :

➤ /

1.	Monsieur	ROMAIN	POUILLARD
2.	Madame	RIM	EL CHEIKH

Article 14

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux des composantes et écoles doctorales concernées, et mis en ligne sur le site INTRANET de l'UCA (<https://www.uca.fr/elections/>).

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17/03/2023.

Pour le Président de l'Université Clermont Auvergne,
et par délégation, le Directeur général des services,

Le Directeur Général des Services François PAQUIS

Françoise PAQUIS



Le Président de l'Université Clermont Auvergne certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le

- Publié le

17 MAR. 2023

17 MAR. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.